

# COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du Lundi 23 Mars 2009 à Saint Albain à 20 h

*Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Saint Albain sous la présidence de Madame Patricia CLEMENT, Présidente.*

Etaient présents : Mmes CANITROT, CLEMENT, DREVET, TROUSSEAU, GUICHARD, CHEVALIER et Mrs GOYARD, CHERVIER, GAUDILLERE, BALDASSINI, DEDIENNE, PRUDENT, CHEVALIER, DUMONT, ROBELIN, PHILIPPON, SURGAND, PEULET, DAILLY, DESROCHES, BENOIT.

Etaient excusés : Mme BUE et Mrs PENOT, GUILLET, MORNAND, CONRY, COFFIGNY, GALEA.

### **1- Compte Administratif 2008**

Monsieur ROBELIN présente le Compte Administratif 2008.

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 516 282,31 €

Recettes : 1 651 051,22 €

#### INVESTISSEMENT

Dépenses : 295 953,38 €

Recettes : 339 369,70 €

Les résultats de clôture sont les suivants :

Fonctionnement : + 134 768,91 €

Investissement : + 43 416,32 €

Le compte administratif et le compte de gestion, concordants, sont acceptés à l'unanimité.

Le conseil décide d'affecter le résultat de la façon suivante avec 134 768,91€ en report de fonctionnement.

### **2- Budget primitif 2009**

Madame CLEMENT présente ensuite le Budget Prévisionnel 2009, équilibré.

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 715 873 €

Recettes : 1 715 873 €

#### INVESTISSEMENT

Dépenses : 602 802 €

Recettes : 602 802 €

Le budget primitif 2009 est approuvé à l'unanimité, sans hausse des impôts.

A la suite de ce budget, une discussion s'engage sur le projet porté par ADETOURE, concernant les bâtiments intercommunaux à Fleurville. M. BALDASSINI souhaite que le conseil se positionne très rapidement sur le devenir de ces bâtiments. Mme DREVET indique que le conseil n'a jamais eu de présentation réelle du projet ADETOURE. Mme CLEMENT rappelle, qu'à la demande du conseil, une étude est actuellement en cours. Elle contactera donc le cabinet d'architecture pour obtenir rapidement des scénarii et propose que cette question du devenir des bâtiments soit mis à l'ordre du jour au conseil de mai 2009.

Le contrat de Melle NIEUL sera revu également à cette occasion.

L'école de musique et son coût de fonctionnement, eu égard au faible nombre d'élèves, est également évoquée.

M. DAILLY et Mme CLEMENT indiquent qu'une étude est actuellement en cours et avance.

Le sujet sera mis l'ordre du jour du prochain conseil pour décision.

### **3- Portage des repas**

L'association de portage des repas de Saint Gengoux le National a envoyé les factures à chacune des communes. C'est une compétence intercommunale : les communes sont invitées à nous transmettre ces factures.

### **4- Revenu de Solidarité Active (RSA)**

Le problème de la compétence pour le RSA est évoqué, une décision sera prise lors du prochain CIAS.

### **5- Création d'une régie**

- Création d'une régie pour les titres inférieurs à 5 euros, régisseur : sont nommées : titulaire : Melle JAZE et suppléante : Mme LOPEZ
- Nomination régisseur du Festival des Musiques Rares durant le congé maternité de Melle JAZE, actuelle titulaire. Melles BRAILLARD et NIEUL sont nommées suppléantes

### **6- Délibérations**

Les délibérations suivantes ont été prises :

- Attribution d'une subvention de 130 € pour l'association « Un canton qui chante » correspondant au transport des élèves pour le spectacle du 15 mai 2009
- Le Conseil décide la souscription d'une assurance pour les salariés utilisant leurs véhicules personnels lors de déplacements professionnels
- Le conseil autorise la présidente à signer la demande de subvention au Conseil régional à hauteur de 11 220 euros correspondant à l'étude des bâtiments intercommunaux de Fleurville
- Le Conseil délibère sur les frais imputables au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies »
- Le Conseil donne son accord pour régler au compte 6251 « Voyages et déplacements » les frais avancés par les membres de la délégation française qui s'est rendue à Quiliano en février 2009 pour la signature du jumelage

### **7- Questions diverses**

Chaque commune recevra de la documentation concernant l'implantation d'un conteneur de recyclage du textile de l'entreprise « Le Relais Bourgogne ».

**PROCHAIN CONSEIL DE COMMUNAUTE  
MARDI 14 Avril 2009  
A 20 H  
A CRUZILLE**

La Présidente  
Patricia CLEMENT